

voirs funebres aux morts, ce soin des cadavres étoit encore prescrit, ou du moins conseillé par l'esprit de possession.

L'ami ne pouvant plus jouir de l'entretien de son ami, l'époux des embrassemens de son épouse, les possédoient dans des urnes, dans des cercueils, ou en momie; le fils, inconsolable de la mort de son pere, pouvoit aider une imagination vive par un simulacre présent.

L'amitié se faisoit une obligation sacrée de conserver un pareil dépôt, ou la vanité y trouvoit un aliment précieux; l'une & l'autre concouroient souvent à élever de superbes monumens: témoin le mausolée de la reine de Carie; & des épitaphes ou fastueuses ou tendres, annonçoient les divers sentimens de ceux qui les avoient fait construire.

Tel étoit dans le paganisme le desir général de la sépulture: pour le chrétien, la possession d'une terre consacrée tout exprès, étoit un trop grand avantage pour qu'il se montrât indifférent à l'honneur d'y être déposé (*nous avons donné plus haut des raisons plus solides de l'attachement des chrétiens aux rites sépulcraux*).

L'origine du vœu de la sépulture est donc ce qui l'a perpétué; l'on n'a pas voulu disposer de son corps parce que l'on a craint ou de se priver de ce qui étoit regardé comme un honneur, ou de faire un tort réel à l'amour de ceux qu'on laissoit après soi.

Le mépris d'un préjugé utile puisqu'il contribue à la salubrité de l'air; la difficulté de pouvoir constater (ce qu'il importe qu'il le soit) la disparition des hommes de dessus la terre, par le dépôt de leurs corps dans cette même terre; la privation pour une famille d'une possession qui, en ne rappelant que le néant des choses humaines, ne laisse pourtant pas de consoler, autant qu'on peut l'être, des pertes qu'on fait, hélas! ne pouvant être évitées; sont des inconvéniens qui ne perdent rien de la considération qui leur est due, aux yeux de ceux qui ne s'arrêtent point sur des vues particulières: mais un plus redoutable à mon avis, parce qu'il intéresse la société entière, c'est l'abus qui ne peut